

## Agir pour la prévention des salariés

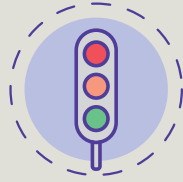
Groupama Loire Bretagne  
vous accompagne dans une démarche personnalisée,  
adaptée à votre entreprise et vos besoins.

Bénéficiez de l'expertise de nos préventeurs Groupama, ils réalisent un diagnostic santé et sécurité au travail pour vous permettre d'identifier :

- Les **obligations légales** liées à votre activité,



**Document  
unique**



**Evaluation des risques  
professionnels**



**Passeport  
Prévention**

- Les **risques spécifiques** auxquels vos salariés peuvent être exposés (chute de plain-pied, chute de hauteur, risques liés à l'activité physique, risques psychosociaux, risque routier ...).

Nous vous conseillons dans la mise en place d'un plan d'actions sur-mesure avec la possibilité de mise en relation avec nos partenaires spécialisés.

## Votre Diag' en 3 ETAPES

### Définition de votre besoin

Remplissez un questionnaire pour situer votre niveau de sensibilité afin de préciser vos attentes en matière de prévention.

### Rencontre avec nos experts

Nos experts prévention Groupama interviennent sur site et établissent un état des lieux des postes de travail.

### Présentation du bilan et de votre plan d'actions

Nos préventeurs rédigent une synthèse détaillée des observations par thématique ainsi que des propositions sur-mesure de prévention.



### Votre contact Prévention

#### Diag'SANTÉ SÉCURITÉ

Thierry KEREBEL

02 98 85 70 34

thierry.kerebel@groupama-loire-bretagne.fr

vivons  
prévention



Groupama  
ENTREPRISES